

**M. MacLaren publie le répertoire des obstacles
au commerce maintenus par les États-Unis en 1994**

Le 31 mars 1994, n° 64

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, a publié le *Répertoire des obstacles au commerce maintenus par les États-Unis*. Le Répertoire est une liste décrivant les obstacles au libre mouvement des biens, des services et des capitaux canadiens aux États-Unis. Parmi ces obstacles, mentionnons les pratiques de subventionnement, les mesures compensatoires unilatérales, les pratiques de passation des marchés publics, les lois accordant la préférence aux entreprises nationales, les procédures douanières et administratives ainsi que les pratiques techniques et réglementaires. «Le commerce bilatéral entre le Canada et les États-Unis est le plus considérable du monde, a déclaré le Ministre. Il a été favorisé par la réduction ou l'élimination de nombreux obstacles dans le cadre d'accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux. Le Répertoire illustre bien les obstacles qui subsistent et auxquels les sociétés canadiennes sont encore confrontées.» On peut se procurer un exemplaire du *Répertoire des obstacles au commerce maintenus par les États-Unis* en communiquant avec l'InfoCentre du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international au 1-800-267-8376 (sans frais) ou, dans la région d'Ottawa, en composant le 944-4000; par télécopieur en composant le (613) 996-9709.

M. MacLaren accueille favorablement la fin des activités du COCOM

Le 31 mars 1994, n° 63

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a accueilli favorablement l'annonce de la dissolution du Comité de coordination du contrôle des échanges stratégiques (COCOM), mécanisme multilatéral de contrôle des exportations restreignant les échanges commerciaux de l'Ouest avec les pays communistes pendant la Guerre froide. «La dissolution du COCOM marque la fin des derniers contrôles des exportations qui subsistaient depuis la fin de la Guerre froide et ouvre la voie à un nouvel accord dans ce domaine. Cette étape politique importante ouvrira des débouchés commerciaux en matière de technologie de pointe pour les entreprises canadiennes», a déclaré M. Ouellet.

Le Canada annonce une série de projets d'aide à l'Ukraine

Le 31 mars 1994, n° 62

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé une série de nouvelles initiatives canadiennes visant à répondre à des besoins pressants de l'Ukraine sur les plans environnemental, sanitaire et social. «Ces initiatives permettent de fournir une aide concrète et immédiate dans des domaines revêtant une importance primordiale pour le peuple ukrainien. Elles mettent en évidence les rapports particuliers qui unissent le Canada à l'Ukraine ainsi que notre engagement d'aider ce pays à relever certains des défis les plus redoutables auxquels il doit faire face pendant la présente période de transition», a déclaré M. Ouellet. Le premier projet a pour but de contribuer à la décontamination du fleuve Dniepr, d'où 70 p. 100 de la population de l'Ukraine tire son eau potable. Dans le cadre du deuxième projet, des médecins ukrainiens recevront une formation dans les domaines des soins de santé destinés aux mères et aux nourrissons. Le troisième projet, une série de mesures d'assistance humanitaire, vise à combler certains besoins pressants de l'Ukraine sur le plan sanitaire grâce à la livraison de médicaments et de fournitures médicales essentiels au bénéfice des femmes enceintes et des enfants et à l'achat de vaccins. La valeur de l'ensemble des projets d'assistance s'établit à 11,5 millions de dollars.

**Documents sur la Guerre froide publiés
dans le plus récent volume d'histoire des relations extérieures du Canada**

Le 31 mars 1994, n° 61

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé la publication du 14^e volume des *Documents relatifs aux relations extérieures du Canada*, qui contient des centaines de documents originaux sur la réponse canadienne à la montée de la Guerre froide et autres développements économiques et politiques importants de 1948. On peut obtenir le volume 14 et d'autres volumes de cette série en s'adressant au : Centre des publications du Groupe Communication Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0S9; téléphone : (819) 956-4802; télécopieur : (819) 994-1498; numéro de catalogue: E2-39/14-1994.

DISCOURS :

Il me fait grand plaisir d'annoncer aujourd'hui l'octroi de deux subventions, l'une à l'Orchestre Symphonique de Montréal de 300 000 dollars et l'autre aux Grands Ballets Canadiens de 275 000 dollars. Cet investissement que mon ministère fait dans les tournées que vous vous proposez d'entreprendre à l'étranger témoigne à la fois de l'excellence de votre performance artistique et de votre renommée internationale. Cet investissement exprime aussi la reconnaissance que le Gouvernement du Canada vous apporte comme partenaires privilégiés dans l'affirmation de la présence culturelle distincte du Canada sur une scène internationale en profonde mutation. Le témoignage unique que vous apportez sur les scènes des principales capitales du monde s'inscrit, on ne peut mieux, dans le cadre des objectifs de notre action culturelle internationale. L'ensemble de nos interventions dans ce secteur visent à : positionner le Canada parmi les